

## PETITION

# Non à la guerre en Irak!

**Un groupe d'artistes et avocat-e-s luxembourgeois-es ont initié un manifeste contre la guerre en Irak. Le ton est bien plus virulent que celui de l'appel pour la manif du 15 février.**

Le vingtième siècle fut le siècle de toutes les atrocités. Deux guerres mondiales - l'holocauste - innombrables guerres coloniales et néo-coloniales qui avaient pour théâtre l'Afrique, le Sud-Est Asiatique et le Proche-Orient. Ces guerres ont semé une indicible misère et ont ramené les peuples pauvres à un état néolithique. Le troisième millénaire vient à peine de commencer et voilà que la bête velue fait sa réapparition.

La guerre qu'elle veut est une guerre néo-coloniale: mettre la main basse sur le pétrole et ainsi garantir aux Etats-Unis l'exploitation privilégiée des réserves d'énergie, seule façon de se maintenir à la tête du monde comme "sentinelles sur les remparts de la liberté" et de peser de tout son poids sur le déroulement des événements contemporains. C'est ce que Robert Kennedy appelait: "notre droit à la direction spirituelle de la planète".

De nouvelles guerres se préparent. Des armes sophis-

tiquées seront employées pour asservir les peuples, détruire leurs infrastructures et les rendre dépendants des grandes puissances impérialistes. Depuis son entrée en fonctions, Bush, obsédé par la question iraquienne que son père n'avait pas réussi à résoudre, prépare une intervention militaire à grande échelle contre un petit pays qu'il entend asservir pour s'emparer de ses richesses naturelles.

Les préparatifs entrent dans une phase critique. Depuis des mois, Bush se donne l'air de patienter, d'attendre que le dictateur d'Irak mette les cartes sur table. En même temps, il mobilise l'armée. Les vaisseaux de guerre et l'aviation encerclent d'ores et déjà le pays.

Pour Bush, cette attente est de pure forme, un stratagème. Rien ne serait plus décevant pour lui et son administration que d'obtenir de la part des autorités irakiennes un dossier contenant, sans réserves aucunes, toutes les données par eux sollicitées. Même dans ce cas de figure, Bush n'hésitera pas à lancer ses troupes à l'assaut. C'est que Bush et son administration veulent la guerre à tout prix. Ils la veulent envers et contre tous principes de droit international, envers et contre toute moralité. Feu vert de l'ONU ou feu rouge, il lancera la guerre. Tel est le rêve d'un cowboy mégalomane et dangereux.

Les justifications morales de Bush sont d'un ridicule profond. Bush n'est pas intéressé à rétablir un ordre moral que le dictateur sanguinaire et sans pitié qu'est Saddam Hussein aurait pu perturber. Si ce tyran arrangeait les intérêts matériels des Etats-Unis (et il les arrangeait à l'époque de la guerre contre l'Iran), en devenant la marionnette docile et serviable de ceux-ci, personne à Washington ne prendrait ombrage, même confronté aux pires exactions et sévices du dictateur. Il pourrait se livrer sans critique aux jeux les plus cyniques et les plus cruels.

L'histoire récente a largement documenté le désintérêt des Etats-Unis vis-

à-vis de politiciens totalitaires qui, tout en torturant leurs peuples, ne touchaient pas aux intérêts vitaux de l'Empire. Qu'avaient-ils entrepris contre Pinochet et les crapules d'Argentine? - Rien. La morale reçoit des interprétations différentes au gré des intérêts de l'Empire. C'est une morale à géométrie variable.

Tous les hommes épris de paix, de liberté et de justice doivent conjuguer leurs efforts pour lutter contre l'hystérie guerrière, lever la voix pour crier la colère et le mépris contre ces irresponsables qui, pour des barils de pétrole, ne reculeraient devant aucun bain de sang.

Un siècle de guerres incessantes a suffi! Que la Paix s'installe enfin!

Les soussignés, venant de tous bords politiques, philosophiques et idéologiques, mus par la seule volonté de s'opposer à la guerre et de rappeler les valeurs de la civilisation face aux actes de barbarie qui se préparent, adressent un appel pressant à tous les gens épris de paix, de signer le présent manifeste et de l'envoyer comme signe de protestation aux ambassades américaine et britannique.

[guitar.lu/nowar.htm](http://guitar.lu/nowar.htm)

## LESERBRIEF

## Schurkenstaat USA?

**Massenvernichtungswaffen sind weit verbreitet, doch nur Saddam Hussein würde sie je einsetzen? Claude Grégoire est sceptisch und erinnert an die jüngere Geschichte.**

*Zum gleichen Thema hat auch François Bausch einen längeren offenen Brief an Jean-Claude Juncker gerichtet ([www.greng.lu](http://www.greng.lu) unter News)*

Am letzten Samstag versuchte Premier Jean-Claude Juncker, auf RTL Radio zum drohenden Krieg Stellung zu nehmen. Ein Hörer wollte wissen, wieso gerade der Irak wegen vermuteten biologischen und chemischen Waffen an den Pranger gestellt wird, während ja andere Länder, allen voran die USA, viel größere Mengen davon besitzen. Der Staatsminister behauptete, der Unterschied bestehe darin, dass der Irak diese Waffen schon eingesetzt habe, während demokratische Staaten dies nicht täten.

Dabei vergisst er, dass vor noch nicht so langer Zeit die USA mehr als 40 Millionen Liter "Agent Orange", ein dioxinhaltiges Produkt, über den

vietnamesischen Wäldern versprüht haben, so dass bis heute weite Gebiete verseucht sind, und als Folge davon die Zahl der Erkrankungen und der missgebildeten Kinder sprunghaft gestiegen ist. Die USA haben bis heute diesem armen Land keinen Cent an Wiedergutmachung gewährt.

Die regierende Mannschaft in den USA beansprucht für sich das Recht, weltweit Präventivkriege zu führen, ja, sogar Nuklearwaffen einzusetzen. Zugleich aber bekämpfen sie mit allen Mitteln einen Internationalen Gerichtshof für Kriegsverbrechen. Sie erheben den Anspruch, über jedem Recht zu stehen.

Claude Grégoire

## A Bruxelles contre l'AGCS

Une journée d'action contre l'Accord général sur le commerce des services (AGCS; voir notre dossier de la semaine dernière) est organisée dimanche 9 février à Bruxelles. Le FNCTTFEL, seul syndicat luxembourgeois à y participer, invite toutes les personnes intéressées à prendre ensemble le train pour Bruxelles à 10h21. (inscription: 48 70 44 1)

## Avis

### Ministère des Travaux publics

#### Administration des Bâtiments publics

#### Division des Services régionaux

### Avis d'adjudication

Le lundi 24 février 2003 à 10:00 heures du matin, il sera procédé aux bureaux de l'administration des Bâtiments publics, 10, rue du St Esprit à Luxembourg, à l'ouverture de la soumission concernant les travaux ci-après à exécuter dans l'intérêt du

#### Théâtre Ouvert route de Longwy à Luxembourg:

#### Parachèvement

Envergure de l'objet:

840 m<sup>2</sup> Gipskarton-Ständerwandkonstruktionen und -Vorsatzschalen

760 m<sup>2</sup> Gipskarton-Deckenbekleidungen und -Abhängungen

32 m WC-Trennwandanlage

42 m<sup>2</sup>

Brandschutzbekleidung von Stahlbauteilen

Les travaux sont adjugés en bloc sur prix unitaires.

Le début des travaux est prévu pour fin avril 2003.

La durée prévisible des travaux est de 25 jours ouvrables.

En vue de faciliter la confection des dossiers de soumission, les amateurs introduiront leur **candidature écrite** au moins 1 jour ouvrable avant de retirer le dossier de soumission à

l'Administration des Bâtiments publics "Soumissions"

Boîte Postale 112

L-2011 Luxembourg

Télécopieur: 46 19 19 - 555

Les plans, cahiers de charges et bordereaux de soumission sont à la disposition des candidats à l'adresse de l'administration à partir du vendredi 7 février 2003.

Les offres qui sont établies sur des bordereaux qui n'ont

pas été retirés à l'adresse indiquée ci-avant ne sont pas prises en considération.

Les pièces conformes aux prescriptions des articles 28 et 29 du règlement grand-ducal du 2 janvier 1989 et portant l'inscription: "**Soumission pour les travaux ...**" doivent se trouver aux bureaux de l'administration des Bâtiments publics, 10, rue du St Esprit à Luxembourg, avant l'heure fixée pour l'ouverture.

Luxembourg, le 3 février 2003  
La ministre des Travaux publics  
Erna Hennicot-Schoepges

### Ministère de la Famille, de la Solidarité sociale et de la Jeunesse

#### Centres socio-éducatifs de l'Etat

Le Ministère de la Famille, de la Solidarité sociale et de la Jeunesse organisera le 23 avril 2003 un examen-concours d'admission au stage dans les carrières

de l'éducateur (m/f),  
de l'éducateur instructeur (m/f) et de l'éducateur gradué (m/f).

Les candidats doivent remplir, outre les conditions générales

prévues par le statut général des fonctionnaires de l'Etat, les conditions d'études suivantes:

- Les candidat(e)s à la carrière d'**éducateur** doivent être détenteur(trice)s du diplôme luxembourgeois d'éducateur ou d'un certificat reconnu équivalent par le Ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle et des Sports.
- Les candidat(e)s à la carrière d'**éducateur instructeur** doivent être détenteur(trice)s d'un CATP luxembourgeois ou d'un diplôme reconnu équivalent par le Ministère de l'Education nationale et de la Formation Professionnelle et des Sports.
- Les candidat(e)s à la carrière d'**éducateur gradué** doivent être détenteur(trice)s du diplôme luxembourgeois d'éducateur gradué ou d'un certificat reconnu équivalent par le Ministère de la Culture, Enseignement supérieur et Recherche.

Les demandes avec copie des diplômes et certificats sont à adresser au Ministère de la

Famille, de la Solidarité sociale et de la Jeunesse, Section SPA, 12-14 avenue Emile Reuter, L-2919 Luxembourg, pour le 21 février 2003 au plus tard.

Le programme d'examen sera remis aux candidat(e)s dès réception de la demande.

Pour des renseignements supplémentaires, veuillez prendre contact au numéro de téléphone 478-6538.

### Ministère des Travaux publics

#### Administration des Ponts et Chaussées

#### Division centrale de la Voirie

### Avis d'adjudication

Le **mercredi 26 février 2003 à 11.00 heures**, il sera procédé au bâtiment des Ponts et Chaussées à Luxembourg, 26, rue N. Adames à l'ouverture de la soumission relative à

**Réparations locales de toutes natures sur les ouvrages d'art du réseau routier et autoroutier (réfections locales) pour l'année 2003**

#### Durée prévisible des travaux:

220 jours ouvrables

#### Début prévisible des travaux:

avril 2003

Les documents sont à la disposition des intéressés audit bâtiment les jours ouvrables de 8 à 12 heures à partir du 10 février 2003 contre présentation d'une copie de virement de 120 € versés sur le CCP 1146-79 de l'Administration de l'Enregistrement et des Domaines.

#### Il ne sera procédé à aucun envoi des documents.

Les offres sont à remettre avant les jour et heure respectifs à Monsieur l'ingénieur première classe, 26, rue Nicolas Adames à Luxembourg ou à la B.P. 20 / L-2010 Luxembourg, conformément aux stipulations du cahier général des charges du 2.1.1989 portant institution d'un cahier des charges applicables aux marchés publics de travaux et de fournitures de l'Etat.

Luxembourg, le 8 février 2003  
La ministre des Travaux publics  
Erna Hennicot-Schoepges

Suche MitbewohnerInnen für Wohngemeinschaft.

Bitte melden unter Telefonnummer:  
091 30 56 98 oder 021 35 57 24.